



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maïche

n°2023 – 068

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 5 décembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de décembre.

Membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : André GARRESSUS

Présents : 15 Christine ARNOUX, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents : 3 Angélique BIERLA, Christelle DUQUET, Michaël NICOD

Procurations : 2 Angélique BIERLA donne procuration à Brigitte MAIRE
Christelle DUQUET donne procuration à Nadège MOUGIN

Délibération n° 2023 – 068 :

Objet : Décision Modificative n° 1 sur le budget lotissement les horlogers (n° 17232)

Le Maire informe l'Assemblée que l'exécution du budget montre un besoin de modifier l'attribution de crédits sur le budget du lotissement « les horlogers » pour équilibrer les opérations d'ordre.

Le budget du lotissement les horlogers est ainsi modifié :

Section	Chapitre / Article	Crédits ouverts au budget prévisionnel	Modification sur les crédits ouverts	Crédits après décision modificative
Investissement Dépenses	Ch. 040 – Art. 3351	466 018.00 €	- 466 018.00 €	0.00 €
Investissement Recettes	Ch. 021	466 018.00 €	- 466 018.00 €	0.00 €
	Ch. 040 – Art. 3555	0.00 €	466 018.00 €	466 018.00 €
Fonctionnement Dépenses	Ch. 023	466 018.00 €	- 466 018.00 €	0.00 €
	Ch. 042 – Art. 71355	0.0	466 018.00 €	466 018.00 €

L'exposé du Maire étant entendu, après avoir délibéré, l'Assemblée constatant un suréquilibre budgétaire, décide de valider ces modifications sur le budget du lotissement « les Horlogers » (n° 17232).

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

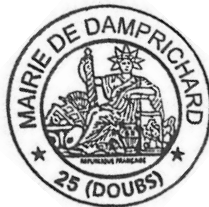
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 025-212501936-20231213-2023_068_2-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :